



Groupe de travail Aluminium

Saguenay–Lac-Saint-Jean | mai 2017

Dans le cadre du suivi du Sommet économique régional

Mot du président

C'est avec fierté que je présente le rapport du groupe de travail Aluminium dans le cadre du suivi du Sommet économique régional du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Ce rapport fait d'abord état de la situation régionale en ce qui a trait à l'aluminium, présente des résultats déjà tangibles du groupe de travail et suggère des actions à mettre en place pour poursuivre le développement de la filière de transformation de l'aluminium et de fabrication d'équipements spécialisés pour les alumineries. De plus, il s'inscrit dans la continuité des efforts déjà entrepris par le groupe de travail avant la tenue du sommet économique, mais aussi des réflexions réalisées préalablement à l'élaboration de la Stratégie québécoise de développement de l'aluminium 2015-2025.

Je tiens à remercier les membres du conseil d'administration de la Société de la Vallée de l'aluminium ainsi que les membres de l'équipe permanente qui ont permis d'identifier et d'élaborer des recommandations appropriées dans un secteur porteur de développement pour la région.

L'implication active de ces différents acteurs est garante de la pertinence des mesures suggérées et de leur impact sur le développement d'une des industries les plus importantes en région : la transformation de l'aluminium. J'ai donc le plaisir de vous présenter le fruit d'une réflexion concertée et d'une collaboration exemplaire entre acteurs socioéconomiques, intervenants R et D et PME du secteur dans l'objectif d'atteindre un but commun : créer de la richesse pour notre région.



Arthur Gobeil

Président de la Société de la Vallée de l'aluminium

Table des matières

Préambule.....	5
Rappel du mandat	7
Le mandat	7
Les livrables	7
Sommaire des recommandations.....	8
1. Présentation de la filière aluminium régionale.....	9
1.1 Production primaire et activités périphériques.....	10
1.2 Transformation de l'aluminium.....	11
1.3 Organismes de soutien à la filière.....	12
2. Les avantages stratégiques régionaux.....	13
3. Principales réalisations.....	14
3.1 Nombre de projets d'entreprise soutenus en transformation de l'aluminium et auprès des équipementiers	14
3.2 Activités de démarchage réalisées par Société de la Vallée de l'aluminium.....	17
4. Principales recommandations	21
Signature des membres du groupe	28

Préambule

Depuis le Sommet économique de 1984, la région s'est mobilisée autour du développement de l'industrie de la transformation de l'aluminium. Le secteur primaire de l'aluminium ne pouvait plus contribuer à lui seul au développement des emplois et de la richesse dans la région. Cette mobilisation s'est notamment traduite par l'émergence de piliers de développement pour ce secteur dans le domaine de la recherche, de la formation et du financement.

C'est au cours des années 1990 que les premières entreprises de transformation de l'aluminium émergent significativement dans la région. Parallèlement, nos équipementiers commencent à démontrer leur savoir-faire à l'international.

En 1999, lors du Forum régional sur la transformation de l'aluminium, les partenaires de la filière ont déterminé les grands moyens d'action pour mener à terme un projet d'envergure : faire de la région un pôle reconnu de transformation de l'aluminium, incluant la mise en place d'un organisme de gouvernance. C'est en 2001 que la Société de la Vallée de l'aluminium (SVA) est officiellement créée. Le nouvel organisme est soutenu par les différents acteurs régionaux, lesquels démontrent l'engagement et la confiance pour le développement de la Vallée de l'aluminium®.

De plus, le gouvernement du Québec reconnaît la SVA comme un interlocuteur privilégié en matière de développement de l'industrie de la transformation de l'aluminium et désigne en 2004 ce secteur comme un créneau d'excellence au Saguenay–Lac-Saint-Jean dans le cadre de la démarche ACCORD. Finalement, le conseil d'administration de l'organisme a été reconnu par la conférence administrative régionale comme groupe de travail portant sur le secteur de l'aluminium dont l'objectif est de créer toutes les conditions favorables à l'investissement et à l'aboutissement de projets d'entreprise et de création d'emplois.

Un secteur affecté par les changements économiques mondiaux

Le constat actuel incite les entreprises régionales à se dynamiser et à modifier leur façon de faire afin de se démarquer. Le secteur primaire est toujours affecté par la crise économique de 2008. La baisse du prix de l'aluminium et les stocks élevés ont freiné la construction de nouvelles usines dans le monde, ce qui a eu un impact non négligeable sur les activités des équipementiers régionaux. Pour leur part, les transformateurs doivent faire face à une compétition mondiale des plus en plus importante des pays émergents et fortement industrialisés.

Collaborer pour mettre en valeur nos avantages stratégiques...

La mobilisation régionale a permis de mettre en place des avantages stratégiques qui nous démarquent par rapport à d'autres régions du monde. Il faut poursuivre dans cette voie par la mise en place de conditions favorables au développement des entreprises et miser sur les forces qui nous caractérisent, dont notre capacité à innover.

L'aluminium produit dans la région peut être qualifié d'aluminium « vert ». Il est conçu à partir de l'énergie renouvelable issue des barrages hydroélectriques du Québec. Ce qualificatif nous démarque par rapport à certains pays émergents qui fournissent actuellement une part importante de la production mondiale d'aluminium primaire à partir d'énergie non renouvelable. Par exemple, la Chine utilise de l'énergie issue de centrales au charbon. La majorité des acheteurs ne sont pas encore prêts à payer pour cette valeur supplémentaire sur le marché. Cependant, la mise en place graduelle d'un marché du carbone dans certains pays et la volonté de grands fabricants tels que Tesla et Apple voulant offrir des produits à plus faible empreinte carbone nous indiquent une tendance qui pourrait offrir de multiples opportunités. Le secteur de la transformation régionale pourrait en tirer profit au cours des prochaines années.

...et saisir les opportunités

De nombreuses occasions d'affaires se présenteront à l'avenir. Les entreprises devront s'y préparer. Au cours des vingt dernières années, la consommation mondiale d'aluminium a progressé au rythme de 5 % par année¹. Elle devrait continuer de connaître une croissance soutenue. Actuellement, la demande mondiale est concentrée dans le secteur des transports et des matériaux de construction.



Délégation du Québec au salon d'affaires ARABAL à Dubaï, novembre 2016

¹ *Stratégie québécoise du développement de l'aluminium 2015-2025*, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation, p.12.

Rappel du mandat

Le 7 octobre 2015, le premier ministre du Québec, responsable de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean et député de Roberval, Philippe Couillard, et son adjoint parlementaire pour la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean et député de Dubuc, Serge Simard, ont annoncé la mise sur pied de 11 groupes de travail dont les mandats permettront de poursuivre les travaux amorcés lors du Sommet économique régional tenu le 18 juin 2015.

Le mandat

Le mandat consiste à stimuler les activités de transformation de l'aluminium et de fabrication d'équipements spécialisés et à participer à l'implantation, au démarrage et à la croissance d'entreprises du secteur de l'aluminium situées dans la région.

Les livrables

Nombre de projets d'entreprise soutenus en transformation de l'aluminium et auprès des équipementiers.

Activités de démarchage réalisées par la Société de la Vallée de l'Aluminium.

Sommaire des recommandations

Recommandations

RÉPONDRE PLUS EFFICACEMENT AUX BESOINS DES ENTREPRISES

- 1 Que la SVA initie un plan d'action pour créer des synergies entre les organismes liés à la transformation de l'aluminium dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean.

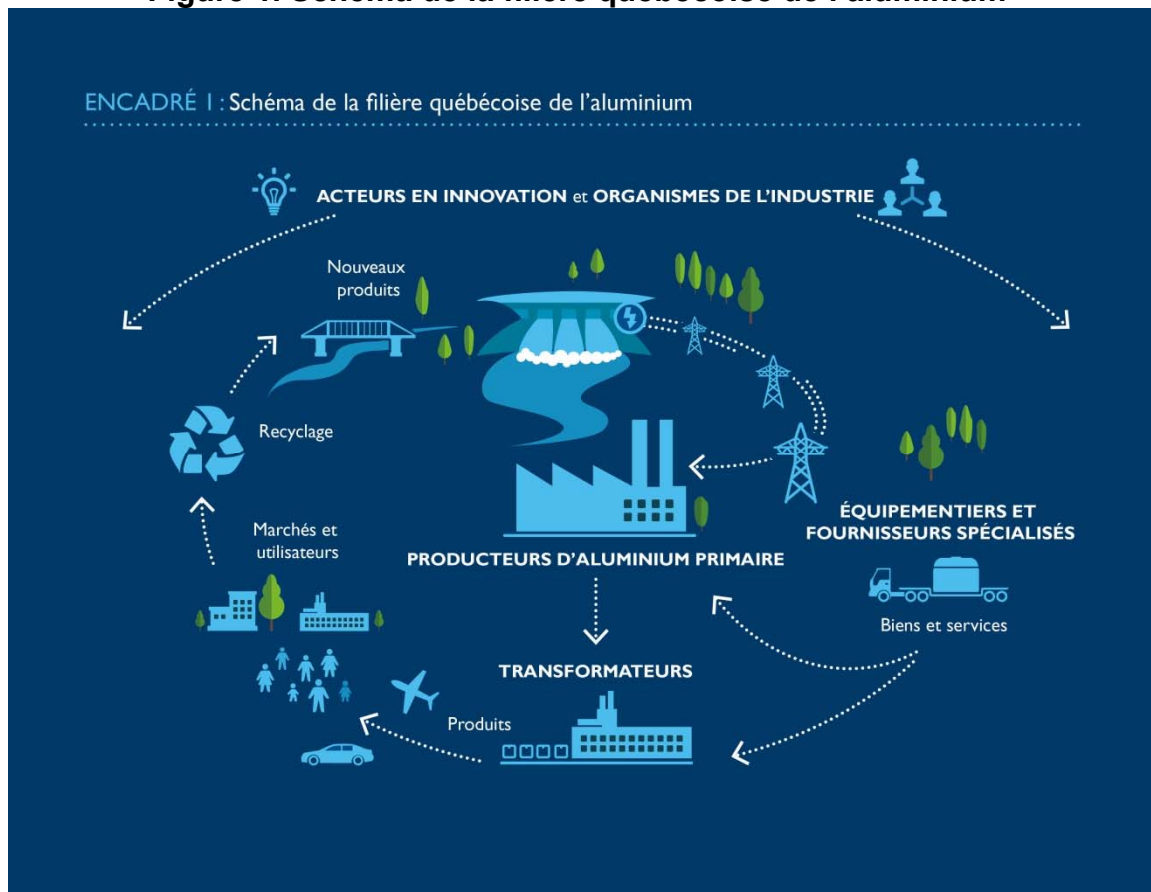
ACCÉLÉRER LE DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE RÉGIONALE DE LA TRANSFORMATION DE L'ALUMINIUM ET AMÉLIORER LA COMPÉTITIVITÉ DES ENTREPRISES

- 2 Que le gouvernement du Québec favorise l'implantation d'un fonds de capital pour financer des projets de la phase de prédémarrage à la phase de croissance.
- 3 Que le gouvernement du Québec, par la Stratégie québécoise de développement de l'aluminium, soutienne la mise en place de chaînes de valeur intégrées dans des secteurs où l'aluminium est présent.
- 4 Que la SVA propose des solutions afin de rendre disponibles des volumes d'aluminium adaptés au besoin des entreprises.
- 5 Que le gouvernement du Québec mette en place des crédits d'impôt pour les entreprises faisant partie des créneaux d'excellence québécois.
- 6 Que les entreprises et partenaires du créneau Transformation de l'aluminium soutiennent les actions de l'*Aluminium Stewardship Initiative (ASI)*.

1. Présentation de la filière aluminium régionale

La filière de l'aluminium régionale est composée principalement de plus d'une centaine d'entreprises qui représentent près de 2 500 emplois². De ce nombre sont exclues les activités primaires et leurs opérations périphériques telles que la production hydroélectrique, les activités ferroviaires et portuaires, etc. Ces activités représentent plus de 5 000 emplois³, incluant les sous-traitants.

Figure 1. Schéma de la filière québécoise de l'aluminium



Source : Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation

² Rapport annuel 2015-2016, Société de la Vallée de l'aluminium, p. 14.

³ *Rio Tinto Alcan et le Saguenay–Lac-Saint-Jean : un partenariat tourné vers l'avenir*, mémoire de Rio Tinto, p. 4.

1.1 Production primaire et activités périphériques⁴

La région présente cinq usines d'électrolyse et leur centre de coulée :

- Usine Arvida (177 600 tonnes/année);
- Usine Grande-Baie (222 000 tonnes/année);
- Usine Laterrière (244 000 tonnes/année);
- Usine Alma (455 000 tonnes/année);
- Aluminerie Arvida, centre technologique AP60 (60 000 tonnes/année).

Dans leur centre de coulée, ces usines fabriquent des produits à valeur ajoutée (tiges, billettes, T de fonderie, T de refonte, métal haute pureté, lingots de laminage) qui entrent dans la composition de plusieurs produits de consommation courants : canettes, tôles automobiles, construction, roues, portes, fenêtres, fils, câbles, etc.

D'autres unités de production, de services aux opérations et de services administratifs sont présentes dans la région :

- l'usine Dubuc, un centre de coulée et de développement de produits à haute valeur ajoutée;
- l'usine Petits lingots Saguenay (50 000 tonnes/année);
- l'usine Vaudreuil, une raffinerie d'alumine qui produit près de 1,5 million tonnes/année d'alumine à partir de bauxite;
- une usine de traitement de la brasque permettant de recycler et de valoriser la brasque, un résidu du procédé d'électrolyse;
- six centrales hydroélectriques produisant en moyenne 2 050 mégawatts annuellement;
- un réseau ferroviaire de 142 km pour le transport des matières premières vers les usines et l'expédition de certains produits sur les marchés;
- un port en eau profonde qui reçoit plus de 4,5 millions de tonnes de matières premières;
- le Centre de recherche et développement Arvida (CRDA) travaillant dans les domaines de l'électrolyse, des produits carbonés (anodes et cathodes), de la coulée, de l'environnement et en bauxite et alumine;
- un bureau de développement économique régional (DER);
- le Centre opérationnel aluminium qui regroupe les fonctions administratives et le système nerveux de la gestion technique en continu de toutes les usines d'électrolyse.

⁴ *Rio Tinto Alcan et le Saguenay–Lac-Saint-Jean : un partenariat tourné vers l'avenir*, mémoire de Rio Tinto, p. 4.

1.2 Transformation de l'aluminium

La filière de la transformation se décline notamment en quatre grandes catégories. Les entreprises qui y sont associées sont réparties dans toute la région, mais avec une forte présence sur le territoire de la ville de Saguenay. Certaines entreprises se retrouvent dans plus d'une catégorie à la fois selon la nature de leurs activités :

- produits semi-finis (6 entreprises)
- produits finis et à valeur ajoutée (37 entreprises)
- équipementiers et fournisseurs spécialisés (42 entreprises)
- recyclage (9 entreprises)⁵

Produits semi-finis

Les produits semi-finis résultent de la transformation du métal réalisée à partir de l'aluminium de première fusion et de la refonte et existent sous diverses formes telles que les câbles et fils, les produits laminés, les produits extrudés, les produits forgés et moulés, etc. Ces produits sont destinés au marché de la transformation finale. Dans la région, cette catégorie est composée d'entreprises à propriété étrangère et d'entreprises à propriété locale régionale qui travaillent principalement dans la production de plaques, de câbles, d'extrusions et de moulages.

Produits finis et à valeur ajoutée

Les produits finis et à valeur ajoutée se caractérisent par la fabrication de pièces entrant dans un sous-ensemble prêt à être assemblé, le traitement des pièces et l'assemblage de composantes pour en faire un produit prêt à être vendu sur le marché. La fabrication intègre notamment diverses techniques d'assemblage telles que le soudage, le collage, l'assemblage mécanique, le clinchage, etc. Dans la région, ces entreprises sont présentes principalement dans les marchés de la construction, du transport, de l'énergie ou des biens de consommation.

⁵ http://www.valuminium.ca/fr/la_grappe_industrielle

Équipementiers et fournisseurs spécialisés

Les équipementiers et fournisseurs spécialisés de l'industrie de l'aluminium offrent des produits ou services destinés à la production primaire, à la production secondaire, et à la refonte et aux transformateurs. L'expertise régionale s'est notamment développée autour des usines de Rio Tinto et d'autres grands donneurs d'ordres. La région se distingue en ce qu'elle regroupe la majorité des équipementiers québécois. La masse critique d'équipementiers et de fournisseurs spécialisés permet à la région de se démarquer sur les marchés internationaux. Font partie de cette catégorie des entreprises qui existent depuis plusieurs années et d'autres en croissance et en émergence.

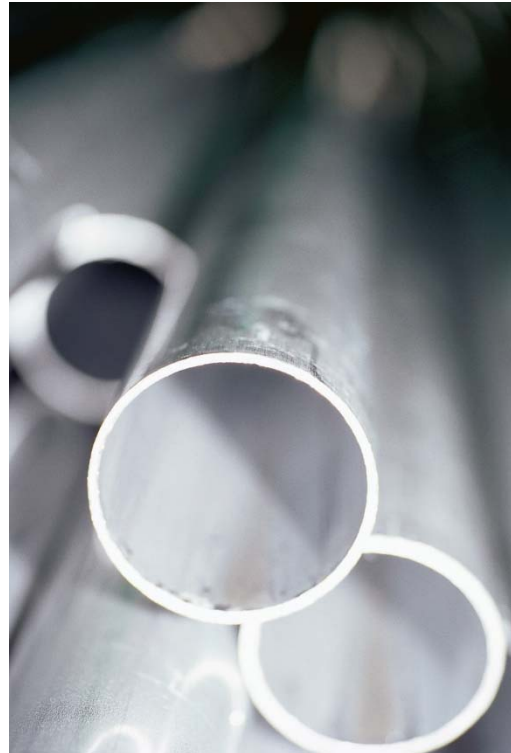
Recyclage

Les entreprises de recyclage récupèrent les métaux, les recyclent et les revalorisent.

Ce groupe comprend notamment les usines et services de traitement des résidus issus de la production primaire d'aluminium.

1.3 Organismes de soutien à la filière

Les entreprises de la filière sont accompagnées par différents intervenants qui accompagnent les promoteurs, et ce, à tous les stades de leur développement. La proximité de ces partenaires à vocation régionale ou québécoise a une influence positive sur le développement de la filière. Ils sont présents dans le secteur de la recherche et du transfert technologique ainsi que dans les milieux de l'éducation postsecondaire et des services aux entreprises.



2. Les avantages stratégiques régionaux

Les entreprises voulant s'établir dans la Vallée de l'aluminium® peuvent compter sur différents avantages stratégiques et comparatifs qui favorisent leur implantation et leur croissance. Ces éléments contribuent significativement au développement de la filière régionale :

- La présence d'établissements d'enseignement offrant des programmes de formation spécialisée dans le domaine de l'aluminium;
- Main-d'œuvre qualifiée;
- Disponibilité de l'aluminium (alliages spécialisés et standards) sous forme solide et liquide produit à partir d'énergie renouvelable;
- Présence et expertise de centres de recherche et de transfert technologique reconnus;
- Capacité d'innovation des équipementiers régionaux;
- Équipements de classe mondiale mis à la disposition des entreprises de transformation;
- Créneau d'excellence permettant de développer des chaînes de valeur intégrées;
- Présence d'infrastructures efficaces de transport terrestre, maritime et aérien;
- Présence d'organismes de soutien adaptés pour les transformateurs et équipementiers;
- Disponibilité de l'énergie sous diverses formes (électricité, gaz, biomasse);
- Qualité de vie.

3. Principales réalisations

En tant que leader du Saguenay–Lac-Saint-Jean dans l'industrie de l'aluminium, la Société de la Vallée de l'aluminium a pour mission de faire émerger et croître des entreprises de transformation de l'aluminium et de fabrication d'équipements spécialisés, et ce, afin de participer au développement économique et de contribuer à la création et au maintien d'emplois durables dans la Vallée de l'aluminium®.

En plus des diverses priorités d'action de la Société de la Vallée de l'aluminium (SVA) et des objectifs additionnels issus de la Stratégie québécoise de développement de l'aluminium 2015-2025, le groupe de travail a entrepris diverses actions au cours des derniers mois afin de répondre aux livrables identifiés lors du Sommet économique régional.

3.1 Nombre de projets d'entreprise soutenus en transformation de l'aluminium et auprès des équipementiers

Entre le 1^{er} avril 2016 et le 31 décembre 2016, la SVA a soutenu activement 35 projets d'entreprise. En plus du soutien stratégique, technique et commercial, la SVA a aidé financièrement douze de ces initiatives grâce à son fonds Rio Tinto pour la Vallée de l'aluminium® et à son accélérateur Desjardins-Innovatech pour la Vallée de l'aluminium®.

Orientée sur les projets d'affaires, la SVA accompagne principalement les entreprises et les promoteurs dans tous les aspects et à toutes les étapes de développement de leurs projets de transformation de l'aluminium et de fabrication d'équipements spécialisés.

Ces démarches ont permis de créer de nouvelles entreprises, ou de faire croître ou de consolider des entreprises existantes.



3.1.1. Accélérateur Desjardins-Innovatech

La SVA et Desjardins-Innovatech (D-I) ont uni leurs forces pour créer un programme d'accélérateur visant à soutenir des entreprises innovantes de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean dans le développement de leurs stratégies de commercialisation de nouveaux produits. Cette initiative, gérée par la SVA, est dotée par D-I d'un budget de 5 millions de dollars échelonné sur cinq années.

L'accélérateur est destiné aux PME de la région travaillant dans le domaine de la transformation de l'aluminium ou de la fabrication d'équipements spécialisés liés à l'industrie de l'aluminium. En somme, l'objectif est de les aider dans le développement d'une stratégie de commercialisation de nouveaux produits innovants grâce à l'accompagnement structuré et efficace de la SVA et au financement de ces activités de commercialisation par D-I.

Pour chaque entreprise sélectionnée, la contribution moyenne est de 250 000 \$ sous forme de prêt convertible et le programme s'échelonne sur environ 24 mois.

Jusqu'à aujourd'hui, trois dossiers d'entreprise ont été analysés, dont deux ont reçu une offre de financement et bénéficieront d'un accompagnement personnalisé. La SVA continuera d'accompagner des projets au cours de la prochaine année.



3.1.2. Développement et accompagnement de projets structurants

Parmi les projets soutenus par la SVA, cinq sont des projets d'entreprises structurantes, qui représentent un fort potentiel de développement pour la région. Grâce à son expertise dans le domaine de l'aluminium et du développement de projets d'affaires, la SVA soutient et accompagne des promoteurs afin de maximiser le succès et accélérer la création de nouvelles entreprises structurantes. En soi, ces projets représentent un potentiel de création d'une centaine de nouveaux emplois et des investissements de 150 millions de dollars.

Dans le cadre de la Stratégie québécoise de développement de l'aluminium, la SVA a été mandatée d'accélérer le développement de projets de transformation de l'aluminium au Saguenay–Lac-Saint-Jean et de bonifier la chaîne de valeur. Ainsi, la SVA a entrepris des démarches pour identifier des opportunités à l'élaboration de cas d'affaires.

Chaîne de valeur

Une chaîne de valeur prend en compte tout l'éventail des activités menées pour faire progresser un produit ou un service, depuis sa conception jusqu'à son utilisation finale.

Tiré de : Organisation de coopération et de développement économiques, *Enhancing the Role of SMEs in Global Value Chains*, 2007.

Entre autres, une étude a été réalisée par la firme Ducker Worldwide afin de repérer des entreprises européennes souhaitant prendre de l'expansion en Amérique du Nord.

Des secteurs d'intérêt ont été priorisés :

- Véhicules légers;
- Camions lourds;
- Véhicules ferroviaires légers;
- Revêtement de bâtiments;
- Ponts et accessoires routiers;
- Éclairage urbain;
- Conducteurs électriques.

Un bassin de 250 entreprises a été priorisé en fonction des avantages stratégiques régionaux. Des rencontres avec ces entreprises ont eu lieu au cours de l'année. Deux missions d'accueil ont également été réalisées avec des entreprises intéressées afin de leur démontrer que la Vallée de l'aluminium® est un site exceptionnel pour leurs projets d'expansion et leur présenter des partenaires éventuels. Au cours de la prochaine année, la SVA demeurera en contact avec ces entreprises pour favoriser leur implantation. La SVA développe des cas d'affaires destinés à la création de nouvelles activités de transformation d'aluminium en région avec des entrepreneurs désireux d'investir.

3.1.3. Poursuite de la coordination du créneau d'excellence Transformation de l'aluminium

Le 1^{er} décembre 2015, la SVA a tenu une activité de concertation du créneau d'excellence Transformation de l'aluminium en collaboration avec le Réseau Trans-Al, le Centre des technologies de l'aluminium du Conseil national de recherches Canada, la commission scolaire des Rives-du-Saguenay, le cégep de Jonquière, Rio Tinto et le ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

Rassemblant une cinquantaine d'entreprises et de maîtres d'œuvre, cette activité a permis de mobiliser les entrepreneurs et les principaux acteurs autour d'enjeux qui touchent l'industrie de l'aluminium en région et de dégager des priorités et des pistes d'action qui contribueront à l'élaboration de la nouvelle planification stratégique quinquennale du créneau d'excellence.

3.2 Activités de démarchage réalisées par Société de la Vallée de l'aluminium

3.2.1 Création de consortiums à l'exportation

En 2012, la SVA a élaboré un projet pour accentuer la commercialisation à l'international des équipementiers de la région, ce qui a mené à la création du projet Export-Équipementiers en 2014. Ce projet a permis à six entreprises régionales (Canmec, Mecfor inc., Morin Éneritech inc., Jamec, Groupe Réfraco inc. et Dynamic Concept) de se regrouper pour commercialiser certains de leurs produits innovants dans les usines du Moyen-Orient.

En 2015, ce projet porteur s'est concrétisé par l'ouverture d'une place d'affaires et l'embauche d'un agent commercial à Dubaï grâce à une contribution financière du ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation (MESI), de Développement économique Canada (DEC) et un apport financier de Rio Tinto. Actuellement, la SVA coordonne le projet et effectue l'administration et la gestion financière pour le consortium. L'agent commercial a déjà recensé un nombre important d'opportunités d'affaires concrètes qui se traduiront en plusieurs millions de dollars de vente pour l'année à venir.

La réussite de ce projet pilote pourrait permettre la tenue d'autres initiatives de la part de consortiums. La SVA a déjà entrepris des discussions et exploré des pistes en ce sens avec des acteurs importants. La poursuite d'Export-Équipementiers au Moyen-Orient permettra d'évaluer les retombées réelles d'une telle démarche.

3.2.2 Chantier équipementier

En raison de son expertise, la SVA a été désignée comme le maître d'œuvre du chantier Équipementiers et fournisseurs spécialisés mis en place par la grappe québécoise de l'aluminium (AluQuébec). La SVA s'assurera de la mise en place d'actions et de conditions favorables dans le cadre du chantier au cours de la prochaine année. Différentes actions ont été réalisées, telles que :

- Former le chantier, préciser le mandat, les objectifs et les cibles;
- Cartographier les équipementiers québécois et leurs expertises;
- Tenir des rencontres d'information et de travail;
- Planifier et tenir une rencontre de maillage entre les équipementiers québécois;
- Présentation portant sur la vision de la firme Hatch dans le découpage des lots lors d'un projet de construction d'une future aluminerie.

Chantiers

Les chantiers d'AluQuébec sont les outils de travail chargés de l'atteinte des objectifs de la Grappe de l'aluminium du Québec. Toutes les actions structurantes d'AluQuébec sont réalisées dans le cadre de six chantiers, qui regroupent les diverses composantes de la Grappe de l'aluminium. Le mandat de ces chantiers constitue une réponse directe aux enjeux soulevés par l'industrie lors de l'élaboration du Plan d'affaires de la Grappe de l'aluminium.

Les chantiers sont généralement dirigés par deux coprésidents et sont composés d'une masse critique de membres regroupant toutes les composantes de la Grappe pertinentes à l'atteinte de leurs objectifs.

Tiré du site internet d'AluQuébec :
<http://aluquebec.com/fr/chantiers/presentation>.

Le mandat du chantier est de mettre en place des actions pour augmenter le volume d'affaires des équipementiers de l'ordre de 20 % d'ici 4 à 8 ans.



3.2.3 Préparation de la 6^e édition du salon La Vallée de l'aluminium en affaires

La Société de la Vallée de l'aluminium et ses partenaires ont annoncé la tenue de la 6^e édition du salon La Vallée de l'aluminium en affaires qui se tiendra les 23 et 24 mai 2017 à l'Université du Québec à Chicoutimi et à l'hôtel et centre des congrès Le Montagnais sous le thème *S'allier pour briller sur les marchés*.

Situé au cœur de la Vallée de l'aluminium®, un site avantageux pour transformer l'aluminium, le salon La Vallée de l'aluminium en affaires est rapidement devenu un événement incontournable en Amérique du Nord. Depuis sa première édition en 2005, il connaît une popularité croissante et suscite des retombées d'affaires significatives pour les entrepreneurs de l'industrie de l'aluminium. Avec ses 400 participants venant de 10 pays, 75 exposants et un taux de satisfaction de 95 %, il a été l'événement aluminium le plus important au Canada en 2014.

Le salon La Vallée de l'aluminium en affaires vise à maximiser les opportunités d'affaires dans la Vallée de l'aluminium®. Pour y arriver, la SVA entend bâtir sur le succès de la dernière édition et attirer davantage de donneurs d'ordres et d'entreprises de l'international.

3.2.4 Autres actions de démarchage

La Société de la Vallée de l'aluminium a participé à différents salons d'affaires dans le but d'identifier des pistes d'investissement potentiel et de promouvoir la Vallée de l'aluminium®. Elle a notamment participé aux événements suivants :

- Lightweight Vehicle Manufacturing 2016 aux États-Unis en février 2016 afin de trouver des ouvertures dans le secteur automobile. Des discussions ont entre autres eu lieu avec une entreprise qui a créé une nouvelle technologie de transformation de l'aluminium;
- Forum innovation aérospatiale en avril 2016 afin d'évaluer les possibilités;
- Aluminium 2016 Düsseldorf avec une délégation d'entreprises québécoises;
- Arabal 2015 et 2016, un salon rassemblant entre autres toutes les alumineries du Moyen-Orient avec une délégation d'entreprises régionales.

3.2.5 Actions de maillage avec d'autres secteurs

La SVA a aussi participé à diverses actions susceptibles de favoriser des collaborations avec divers partenaires et d'offrir des débouchés :

- Rencontre de démarchage avec la grappe Aéro Montréal et avec plusieurs entreprises du secteur aéronautique dans le but de trouver des occasions d'affaires pour les entreprises régionales;
- Présentation de la région au chantier Innovation de la grappe québécoise en aéronautique;
- Participation au consortium de recherche Altec en vue de trouver des projets à réaliser en région;
- Participation aux travaux de la Carte routière technologique pour le comité assemblage, moulage et formage;
- Rencontre avec des entreprises navales et militaires pour évaluer le potentiel des filières et leur fonctionnement.



3.2.6 Plan de prospection de concert avec Investissement Québec (IQ) et AluQuébec

La SVA participe à l'élaboration d'un plan de prospection des investissements étrangers en transformation de l'aluminium dans le cadre de la Stratégie québécoise de développement de l'aluminium 2015-2025. Un des objectifs est de préparer un document présentant un portrait de la filière québécoise de l'aluminium destiné aux entreprises étrangères.

4. Principales recommandations

Répondre plus efficacement aux besoins des entreprises

Le 1^{er} décembre 2015, le créneau d'excellence Transformation de l'aluminium a tenu une rencontre entre les entreprises et les maîtres d'œuvre de la filière afin de recenser les nouveaux besoins et d'entamer une réflexion sur la mise en place d'un nouveau plan d'action régional. Un des éléments évoqués à plusieurs reprises dans le cadre d'un atelier de travail était de faciliter les démarches auprès des organismes du secteur de l'aluminium.

RECOMMANDATION 1 : Que la SVA initie un plan d'action pour créer des synergies entre les organismes liés à la transformation de l'aluminium dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean.

Enjeu : Faciliter les démarches des entrepreneurs et améliorer l'efficacité des interventions

Des discussions entre les principaux organismes ont débuté, mais ne se sont pas conclues par une entente formelle. Des actions concrètes doivent être mises en place afin d'assurer que les organismes peuvent travailler de façon

synergique dans l'accompagnement des PME régionales. L'augmentation des retombées contribuerait par le fait même à la pérennité des organismes. Cet exercice doit être réalisé dans le respect des champs d'expertise et dans une approche gagnant-gagnant.



Accélérer le développement de la filière régionale de la transformation de l'aluminium et améliorer la compétitivité des entreprises

Un des objectifs du créneau d'excellence Transformation de l'aluminium est d'augmenter le nombre d'entreprises en transformation de l'aluminium ou de faire croître les entreprises existantes, ce qui a un effet bénéfique sur la chaîne de valeur régionale. La présence importante de transformateurs nécessitant des approvisionnements et services similaires permettrait d'avoir un volume suffisant pour la création de nouvelles entreprises, ce qui rendrait la filière encore plus compétitive.

Une filière qui comportera une masse critique plus importante sera aussi plus attirante pour des investisseurs éventuels d'ici et d'ailleurs. Pour ce faire, le groupe de travail propose des mesures qui pourraient permettre d'atteindre cet objectif.

RECOMMANDATION 2 : Que le gouvernement du Québec favorise l'implantation d'un fonds de capital pour financer des projets de la phase de prédémarrage à la phase de croissance.

Enjeu : Faciliter la création de nouvelles entreprises

La création de nouvelles entreprises nécessite des investissements importants en capital. Les fonds de capital de risque ont généralement des critères de rendement, de risque et d'exposition par secteur d'entreprise qui peuvent limiter le nombre et le type d'interventions financières.

Le groupe de travail Aluminium appuie la recommandation du groupe de travail Forêt – Fonds d'investissement, soit de créer un

fonds de capital de développement et de diversification économique pour la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean. De plus, sa réflexion pourrait être bonifiée à la suite de la diffusion du rapport du groupe Entrepreneuriat qui a réalisé des travaux sur l'accès au financement. Il recommande la mise en place d'un fonds de capital pour rendre disponibles des capitaux supplémentaires.

Une gestion régionalisée est à prioriser.

RECOMMANDATION 3 : Que le gouvernement du Québec, par la Stratégie québécoise de développement de l'aluminium, accélère la mise en place de chaînes de valeur intégrées dans des secteurs où l'aluminium est présent.

Enjeu : Favoriser l'intégration des transformateurs régionaux et des usines de production primaire dans les chaînes de valeur québécoises pertinentes

Le Québec présente des entreprises dans différentes étapes des chaînes de valeur de l'industrie de l'aluminium telles que les producteurs primaires, les transformateurs de produits semi-finis, de produits finis, de fabricants de sous-ensembles et d'intégrateurs. Par exemple, la filière du transport pourrait profiter de la synergie de l'expertise développée à travers la chaîne de valeur. De grandes entreprises pourraient exprimer des besoins précis auxquels des entreprises régionales pourraient répondre (par exemple, la fabrication de pièces à partir d'un alliage spécialisé élaboré par Rio Tinto, intégré dans un sous-ensemble à être assemblé dans un produit fini) ou cibler des produits importés ayant une masse critique suffisante pour être produits à proximité. La concentration de la chaîne de valeur au Québec pourrait représenter un avantage sur le plan de l'environnement. Quand on compare avec l'importation de pièces, on se rend compte que de concentrer la production à proximité des lieux d'assemblage favorise la réduction des GES liés au transport.

Évidemment, ces actions ne seraient pas possibles sans un appui ferme du gouvernement du Québec. Il est difficile de mobiliser efficacement autant de représentants de

différentes industries majeures. Cette recommandation serait gagnante pour le secteur de l'aluminium régional et québécois aussi bien que pour d'autres secteurs économiques importants. Le gouvernement s'est donné un levier pour appuyer l'industrie par la mise en place de la Stratégie québécoise du développement de l'aluminium 2015-2025 qui devrait fournir les ressources nécessaires à la mise en place de chantiers et inciter les entreprises à s'y engager.

Comme première étape, le groupe de travail propose que le gouvernement du Québec accélère les démarches d'intégration de l'aluminium dans le secteur des infrastructures routières. En 2014-2015, le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a réalisé un projet pilote de construction d'un pont à Saint-Ambroise intégrant des composantes d'aluminium. Les résultats de cette démarche ne se sont pas encore concrétisés. Certains produits sont déjà utilisés en Europe. Le MTMDET est invité à accélérer l'homologation de composantes et de produits en aluminium dans ses infrastructures et d'en prioriser l'utilisation. Leur fabrication pourrait générer des investissements dans la région.

RECOMMANDATION 4 : Que la SVA propose des solutions afin de rendre disponibles des volumes d'aluminium adaptés au besoin des entreprises.

Enjeu : Favoriser le démarrage d'entreprises de deuxième et de troisième transformation au Saguenay–Lac-Saint-Jean par la mise en place d'un inventaire d'alliages spécialisés dans la région

Par la nature de leurs opérations, les alumineries produisent en grands volumes. Les entreprises de transformation en démarrage ont généralement un petit volume d'affaires et doivent offrir des produits de niche pour se démarquer, ce qui nécessite généralement un approvisionnement en aluminium de différentes formes ou d'alliages. Ainsi, les entreprises doivent supporter des stocks importants qui affectent le fonds de roulement.

La Société de la Vallée de l'aluminium a entrepris des démarches pour évaluer la faisabilité technique et financière de projets permettant la mise en place d'un inventaire d'alliages spécialisés en région. Les travaux ont démarré et se poursuivront au cours des prochains mois. De plus, AluQuébec travaille sur la problématique d'approvisionnement et recherche aussi des solutions. La SVA travaillera en concertation avec elle afin de ne pas dédoubler les efforts.



RECOMMANDATION 5 : Que le gouvernement du Québec mette en place des crédits d'impôt pour les entreprises faisant partie des créneaux d'excellence québécois.

Enjeu : Augmenter les masses critiques d'entreprises dans les secteurs stratégiques déjà identifiés au Québec et favoriser leur développement

C'est au début des années 2000 que le gouvernement du Québec a mis en place le crédit d'impôt pour la Vallée de l'aluminium. Ce dernier a pris fin le 31 décembre 2015. La filière régionale a bénéficié grandement de ce crédit qui a permis de créer plusieurs nouvelles entreprises.

La démarche ACCORD (Action concertée de coopération régionale de développement) est une démarche stratégique de développement économique régional qui a été lancée en avril 2002 par le gouvernement du Québec. ACCORD vise à construire, dans chacune des régions du Québec, un système de production compétitif par rapport aux systèmes nord-américain et mondial par l'identification et le développement de créneaux d'excellence qui pourront devenir son image de marque. Cette démarche repose sur le regroupement et la mobilisation de gens d'affaires, s'appuie sur les forces régionales et la recherche de l'excellence dans les secteurs clés du Québec et mise sur l'établissement d'alliances et de réseaux industriels entre des participants d'un même secteur économique. La démarche ACCORD vise des objectifs particuliers⁶ :

- Positionner les régions du Québec comme des sièges de

compétences industrielles spécifiques reconnues en Amérique et dans le monde en développant des créneaux d'excellence qui pourront devenir leur image de marque;

- Accroître la productivité et favoriser l'emploi en misant sur l'innovation et l'exportation;
- Contribuer à l'émergence de projets économiques structurants dans les régions du Québec;
- Favoriser la création de réseaux industriels intra et interrégionaux.

Un rapport d'évaluation de la démarche des dix dernières années démontre qu'ACCORD est un levier efficace pour le développement économique en région au Québec et dont le coût est modeste comparativement à d'autres initiatives internationales similaires⁷.

Étant donné l'effet bénéfique des crédits d'impôt Vallée de l'aluminium sur le développement des entreprises de la filière et le succès de la démarche ACCORD, le groupe de travail recommande que le gouvernement du Québec introduise de nouveaux crédits d'impôt basés sur l'accroissement de la masse salariale afin de soutenir le développement des entreprises faisant partie des créneaux d'excellence liés à la démarche ACCORD.

⁶ <https://www.economie.gouv.qc.ca/objectifs/creer-liens/demarche-accord/page/la-demarche-accord>

⁷ Résultats de la démarche ACCORD, Rapport d'évaluation, Sommaire I, novembre 2013.

RECOMMANDATION 6 : Que les entreprises et partenaires du créneau Transformation de l'aluminium soutiennent les actions de l'Aluminium Stewardship Initiative (ASI).

Enjeu : Faire en sorte que les entreprises régionales se démarquent au sein d'une compétition mondiale de plus en plus forte

L'Aluminium Stewardship Initiative a pour objectif de définir la première norme mondiale pour un aluminium durable. La norme ASI définira les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance qui pourront être appliqués à toutes les étapes de la production et de la transformation de l'aluminium.

Elle prendra également en considération la façon dont le recyclage et la mise en valeur des⁸. Certaines grandes entreprises et associations font partie de cette initiative : BMW Group, Apple, Audi, Coca-Cola Entreprises Ltd, Nestlé Nespresso, Rio Tinto, Rusal, Alcoa,

matériaux à partir de produits contenant de l'aluminium peuvent notamment contribuer à réduire l'empreinte environnementale et sociale du matériau.

La norme ASI reposera sur un système de traçabilité dont le but est de certifier la provenance de l'aluminium. Elle pourrait être une façon pour les entreprises régionales de se démarquer de la compétition mondiale et d'augmenter leur visibilité

Norsk Hydro, Ball Corporation, Emirate Global Aluminium, l'Association de l'aluminium du Canada, etc.

⁸ Communiqué de presse, Constellium, 1^{er} mars 2013.

Autres enjeux à considérer

Le groupe de travail tient à souligner l'importance de certains enjeux régionaux qui ne font pas l'objet d'une recommandation.

Le secteur de la production primaire d'aluminium demeure un moteur économique important pour la région. Le maintien des activités des usines existantes combiné à la réalisation de grands projets (Alma phase 2, AP-60 phases 2 et 3) contribueraient significativement au développement économique de la région à court, moyen et long terme. Ainsi, le groupe de travail suggère que le gouvernement du Québec mette en œuvre les mesures nécessaires pour maintenir la compétitivité du secteur primaire et favoriser la venue de nouveaux investissements.

Il est important de promouvoir le rôle de l'entrepreneur dont le succès a un effet direct sur la création de richesses et le développement de la région. De plus, la culture de l'innovation est au cœur du succès économique de la région et devra le demeurer dans les prochaines années. Il faut poursuivre les efforts en ce sens.

Des organismes existent au Saguenay–Lac-Saint-Jean dont le rôle est de faire la promotion de la région ou d'aider au développement et à la transmission des connaissances chez les industriels. L'innovation dont font preuve les entreprises régionales est à la base de leur succès et cela doit perdurer. Nos entrepreneurs doivent être appuyés adéquatement. Qui plus est, la présence de centres de recherche en région est attrayante pour des investisseurs étrangers.

Des acteurs régionaux ont apporté des pistes de solution concrètes lors de l'exercice de consultation préalable au Sommet économique régional de juin 2015. Le groupe de travail invite les principaux acteurs tels que les organismes, les centres de recherche, les centres de transfert technologique et le milieu de l'enseignement supérieur à unir leurs efforts autour d'actions communes afin d'augmenter la synergie et de multiplier les retombées.

Signature des membres du groupe

Ce document constitue une vision partagée par l'ensemble des membres du groupe de travail Aluminium. La signature conjointe des membres du groupe est garante de la volonté des intervenants de la filière aluminium à se mobiliser autour d'enjeux et d'objectifs communs.

Précision : Le présent rapport engage les signataires à titre de membres du groupe de travail et n'implique pas les organisations auxquelles ils appartiennent.



M. Arthur Gobeil
Président



M^{me} Marlène Deveaux



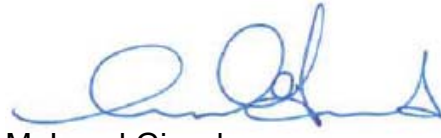
M. Alain Gagnon



M. Hermel Bujold



M. Claude Bouchard



M. Laval Girard



M. Denis Dumais



M. Patrice Côté



M. Gilles Grenon



M. Stéphan Simard

Les membres du groupe tiennent également à souligner la contribution des collaborateurs suivants :

M^{me} Andrée-Anne Guay

M^{me} Malika Cherry

M. Julien Gendron

M. Pier-Louis Dumas

